

REUNION DU 11 MARS 2014

L'an deux mille quatorze, le onze mars, à 20 H.30, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de GRATTEPANCHE se sont réunis dans la Salle de la Mairie, sous la présidence de M. NAVARRE Maurice, Maire.

Etaient présents : NAVARRE Maurice, BARDET Bruno, ROGER Betty, BOURNAZEL Denise, CARRE Hyacinthe, SOMMERMONT Régis, LEVERT Alain, SOMMERMONT Jean-François et JABELIN Nathalie.

Absents : BOUCHER Béatrice (qui a donné un pouvoir à NAVARRE Maurice), CAILLOU Daniel (qui a donné un pouvoir à BOURNAZEL Denise)

Secrétaire de séance : ROGER Betty

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 21 janvier 2014.

1. LOGEMENT COMMUNAL RUE DU HAUT

M. le Maire fait lecture à l'assemblée d'un courrier reçu par les locataires de la maison communale sise au 1 Rue du Haut. M. BEGUIN Franck fait part de son intention de racheter la maison qu'il occupe actuellement dans le cas où le Conseil Municipal déciderait de la vendre. Il faut noter que les locataires actuels sont prioritaires en cas de cession de l'habitat. M. le Maire s'est rapproché des experts du Service des Domaines afin d'obtenir une estimation de l'immeuble. Ce point sera remis à l'ordre du jour lors d'une prochaine réunion.

2. CIMETIERE COMMUNAL

Lors de la dernière réunion de la Commission « cimetière », des aménagements ont été envisagés. M. David VASSEUR a été contacté et s'est rendu sur place accompagné de deux Conseillers. M. Bruno BARDET présente les deux devis reçus, ainsi que le plan du cimetière. L'un des devis comprend l'aménagement du branchement d'eau au cimetière et se monte à 11 520 € TTC ; l'autre devis concerne l'aménagement intérieur et extérieur du cimetière avec le remblaiement des allées, l'empierrement des allées, la fabrication d'une dalle en béton, la fourniture et la pose d'un portail et d'une clôture rigide au niveau de la plate forme. Le coût total de l'opération se monte à 34 032 € TTC. La Commission devra se réunir et lister les priorités ; il est bien évident qu'une telle opération devra se programmer sur plusieurs années.

3. ELECTIONS MUNICIPALES : TOURS DE GARDE

M. le Maire propose aux Conseillers d'assurer un tour de garde le dimanche 23 mars 2014, date du 1^{er} tour du scrutin. Un tableau est mis au point ; d'autres personnes seront contactées pour le compléter et un exemplaire sera envoyé à tous les bénévoles.

4. QUESTIONS DIVERSES

• Amiens Métropole : M. Le Maire informe l'Assemblée que les points évoqués sur la sécurisation à l'entrée du village Rue d'Oresmaux ont été signalés au service compétent d'Amiens Métropole qui a depuis réimplanté les panneaux et apposé des éléments réfléchissants. A noter que l'ensemble des travaux est finalisé avec la pose des candélabres et les plantations des végétaux.

• Découpage en nouveaux cantons : M. le Maire souligne que les Services de la Préfecture ont répondu à notre courrier relatant notre indignation sur le projet de découpage de la carte cantonale. A la lecture de ce dernier, il en résulte un exposé des objectifs de ce projet sur deux pages pour en conclure en quatre lignes que ce projet a reçu un avis négatif par le Conseil Général de la Somme et transmis au Conseil d'Etat pour un nouvel avis avant signature par le Ministre de l'Intérieur. En conséquence, M. le Maire a dressé une lettre le 17 février à M. Le Président du Conseil Général. Devant un tel manque de considération

des élus et rappelant que ce projet est arbitraire et déterminé sans concertation, le Conseil Municipal exprime sa profonde déception.

- SIVOM : M. Le Maire précise que les travaux d'entretien de voirie après la période hivernale prévus par le SIVOM de Boves sont actuellement en phase de consultations et sont programmés pour fin avril. Il est donc nécessaire, en présence de nids de poule trop importants, d'utiliser les pots d'enrobés fournis par le SIVOM et recueillis auprès de la Société COLAS.

- Voirie : M. BARDET, adjoint, signale que la Rue de Saint-Sauflieu a été élargie par l'entreprise VASSEUR David. Ce travail était nécessaire à cause des travaux de construction et des intempéries qui ont rétréci considérablement la chaussée.

Au terme de cette dernière réunion avant les prochaines élections, M. le Maire tient à remercier tous les Membres de l'équipe actuelle qui ont œuvré durant ce mandat de six ans dans l'intérêt de notre Commune. Il insiste particulièrement à féliciter Mme BOURNAZEL Denise pour avoir tenu la présidence qui lui a été confiée au Syndicat Intercommunal Scolaire, rôle ingrat et très délicat qui nécessite un énorme investissement personnel.

Les Membres du Conseil Municipal